

Association Cerebral Jura

Procès-verbal de l'Assemblée générale du 22 mars 2019

Ordre du jour

1. Ouverture de l'Assemblée générale
2. Nomination des scrutateurs
3. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 16 mars 2018
4. Rapport annuel de la présidente
5. Comptes 2018 et rapport de la fiduciaire
6. Approbation du budget 2019
7. Election d'un nouveau membre au Comité et réélection statutaire du Comité
8. Activités 2019 et sondages
9. Assemblée générale 2020
10. Divers

1. Ouverture de l'Assemblée générale

La présidente souhaite à toutes et à tous la bienvenue et déclare la 55^e Assemblée générale (ci-après Assemblée) ouverte.

Elle remercie la direction et le personnel des Ateliers protégés jurassiens de Delémont de leur accueil ainsi que le personnel de la boulangerie et de la cuisine qui ont préparé la collation.

Elle salue ensuite la présence de :

- Dominique Hubleur, membre du Comité central de l'Association Cerebral Suisse, qui représente également Michel Jeanbourquin, président du Comité central, et les deux directeurs de l'Association Cerebral Suisse, Beat Ris et Konrad Stokar.
- Philippe Perriard, directeur du Foyer de Porrentruy et Jean-François Deschamps directeur des Fontenattes. Ils représentent également Thierry Bohlinger, directeur général de la Fondation les Castors, qui ne peut se joindre à l'Assemblée.
- Pierre Ackermann, membre et représentant de Fragile Jura.

La liste des personnes excusées est annexée au procès-verbal.

Les personnes présentes sont invitées à signer la liste de présences.

2. Nomination des scrutateurs

Alain Girardin, Fabien Borer et Chantal Eschmann sont nommés en qualité de scrutateurs.

Décision de l'Assemblée :

N°	Descriptif	Remarque-s
2.1	Alain Girardin, Fabien Borer et Chantal Eschmann sont nommés en qualité de scrutateurs.	AG

3. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 16 mars 2018

Le procès-verbal est approuvé sans modification et remerciements sont faits à son auteure.

Décision de l'Assemblée :

N°	Descriptif	Remarque-s
3.1	Le procès-verbal du 16 mars 2018 est approuvé sans modification.	<i>De suite</i>

4. Rapport annuel de la présidente

L'année 2018 a été très remplie par les activités de l'Association Cerebral Jura (ci-après "Association) destinées aux personnes en situation de handicap. La présidente relate les changements survenus au secrétariat et au Comité dans le courant de l'année 2018 : Joëlle Girardin succède à Chantal Eschmann qui prend sa pré-retraite, Alain Girardin, trésorier, quitte le comité ; Laure Koller a quant à elle rejoint le Comité. Antonella Donadei est dorénavant la trésorière et Marie-France Barth est la vice-présidente de l'association.

La présidente remercie les personnes susmentionnées de leur dévouement envers l'association, en particulier pour les heures passées en lien avec les préoccupations du sous-contrat de prestations arrivant à échéance.

En fin d'année passée, l'Association a été informée que le montant destiné aux frais de fonctionnement du secrétariat (CHF 15'000 par année), alloué annuellement par la Fondation Cerebral Suisse n'était pas reconnu comme tel par l'OFAS. Ce montant s'ajoute annuellement aux prestations à fournir et en parallèle, le secrétariat ne reçoit plus d'argent pour ses frais de fonctionnement. Tant que la situation n'est pas réglée entre la Fondation Cerebral Suisse et l'Association Cerebral Suisse, il convient de trouver d'autres moyens pour assurer les frais de fonctionnement du secrétariat.

Actuellement, des nouvelles de l'organisation faîtière sont attendues pour ce montant qui n'est pour l'heure pas définitif, car, le sous-contrat de prestations 2015-2018 a été reconduit en 2019, et sera encore déterminé par les comptes des années 2018 et 2019. Le seul élément connu est la nécessité d'offrir plus de prestations en lien avec les subventions OFAS en faveur des membres de l'Association. La situation financière de l'Association est saine et son capital permet d'allouer plus de prestations à destination de ses membres. En conséquence, des activités supplémentaires en 2019 seront proposées à l'occasion du 55^e anniversaire.

Par ailleurs, tant que la problématique en lien avec les frais de fonctionnement n'est pas résolue, il est demandé à l'Assemblée de donner son accord afin que les cotisations des membres soient destinées aux frais de fonctionnement du secrétariat.

L'Assemblée générale a donné à l'unanimité son accord pour que les frais de fonctionnement soient financés par les cotisations de ses membres. Un nouveau bulletin de versement portant cette mention, sera envoyé aux membres ne s'étant pas encore acquitté de leur cotisation.

Décision de l'Assemblée générale :

N°	Descriptif	Remarque-s
4.1	Les cotisations des membres sont destinées aux frais de fonctionnement du secrétariat jusqu'à ce que la situation soit résolue entre l'Association Cerebral Suisse et la Fondation Cerebral Suisse	<i>De suite</i>

La présidente ajoute que ces mois ont été particulièrement pénibles et qu'elle n'a plus le temps nécessaire pour assurer la présidence de l'Association. Elle veut bien continuer encore un moment, mais ne peut pas accepter une réélection à la présidence pour deux ans. L'Assemblée générale comprend cette situation ; les membres présents sont conscients de l'investissement qu'implique la présidence. Jacqueline Roueche ajoute qu'il est tout à fait possible de démissionner de la présidence avant la fin du mandat.

La présidente passe ensuite au rapport d'activités 2018.

Le Comité s'est réuni à neuf reprises, pour traiter les points suivants :

- La gestion courante de l'association ;
- Les prestations en faveur des personnes IMC ;
- Les comptes de l'Association et le budget ;
- Les projets 2018 ;
- Le recrutement de la nouvelle secrétaire ;
- Les soucis en liens avec l'OFAS.

Différentes personnes représentent les intérêts de l'Association et de ses membres au sein de différents conseils ou groupes. Ce sont :

- Françoise Ruiz pour le groupe Proches aidants, Forum handicap Jura et pour la représentation des associations et de proches au sein de la plateforme Junorah ;
- Pascal Hubleur pour le Conseil de la Fondation les Castors ;
- Yvonne Ren pour le Conseil de la Fondation CERAS ;
- Joëlle Girardin pour la Fédération des associations jurassiennes des parents d'élèves (FAPE), pour le Conseil scolaire, où elle représente les parents d'enfants en situation de handicap.

La présidente les remercie de leur engagement.

Françoise Ruiz et Joëlle Girardin ont également participé à la rencontre des présidents des associations régionales à Olten le 9 juin 2018 et à la 62^e Assemblée des délégués le 20 octobre 2018 à Olten accompagnées par Henri Dominé.

En tout, 760 heures qui ont été effectuées à titre de bénévolat et de représentation honorifique par les membres du Comité, les représentants dans les divers conseils et associations et les bénévoles. La présidente les remercie de leur engagement.

Les différentes prestations de l'Association réalisées durant l'année 2018 sont présentées séparément dans le rapport d'activité.

Elle termine par la présentation du programme 2019 :

- quatre week-ends pour les institutions ;
- un week-end "familles" pour les membres ;
- des cours de thérapie équestre répartis sur 2 semestres ;
- participation à la journée Proches aidants en octobre ;
- en regard du sondage effectué lors de la l'Assemblée générale, deux journées de loisirs seront organisées.

5. Comptes 2018 et rapport des vérificateurs des comptes

Antonella Donadei expose son rapport des comptes 2018 qui présentent un bénéfice de CHF 545.49. Le total des charges s'élève à CHF 88'313.10 et les produits à CHF 88'858.59. Le montant des dons reçus s'élèvent à 6'949.80. Ce montant comprend des dons de particuliers, de communes, de bourgeoisies, de paroisses réformées et catholiques. Outre ces donateurs, les week-ends et les cours ont reçu le soutien de l'OFAS, de la délégation jurassienne à la Loterie romande, des fondations Denk an Mich, Etoile filante et Cerebral Suisse.

Le groupe de parole parents est subventionné à hauteur de CHF 2'000.-- par le biais du Groupe ressource Proches aidants du canton du Jura, couvrant ainsi les frais d'honoraires et d'organisation. Cette subvention sera reconduite en 2019.

Les fonds propres s'élèvent à CHF 163'345.67. Les comptes de l'Association sont en bonne santé. Un nouveau compte de produits a été créé "3062 Autres produits cours d'un jour" afin de pouvoir attribuer les recettes de la journée "Jeux pour tous".

La parole est ensuite donnée à la secrétaire pour la lecture du compte d'exploitation et du bilan. Les comptes ne suscitent pas de questions.

La trésorière lit ensuite le rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint, et remercie la fiduciaire JurAvenir pour ses conseils et leur travail.

Elle invite l'Assemblée à accepter les comptes 2018 et à donner décharge au Comité par un lever de mains.

Décision de l'Assemblée :

N°	Descriptif	Remarque-s
5.1	Les comptes sont acceptés à l'unanimité et décharge est donnée au Comité	<i>De suite</i>

Election de l'organe de contrôle

Comme le prévoit le statut (art. 22), l'organe de contrôle est réélu chaque année. La présidente propose de continuer de fonctionner avec la fiduciaire JurAvenir, qui donne pleine satisfaction et conseille l'Association depuis plusieurs années. De plus, son soutien pour les questions relatives à l'OFAS et les stratégies à adopter seront précieux durant l'année à venir.

Décision de l'Assemblée :

N°	Descriptif	Remarque-s
5.2	L'organe de contrôle JurAvenir à Delémont est réélu pour une année	<i>De suite</i>

6. Approbation du budget 2019

La parole est laissée à la trésorière pour la présentation du budget 2019 adopté par le Comité lors de sa séance du 4 mars 2019.

Antonella Donadei relève qu'en lien à la problématique énumérée par la présidente dans son rapport et à l'occasion du 55^e anniversaire de l'Association, les membres bénéficieront de prestations supplémentaires cette année, raison pour laquelle le budget 2019 sera déficitaire. Elle laisse la parole à Joëlle Girardin qui présentera le budget en détail. Le total des produits s'élève à CHF 80'430.00 et les charges à CHF 85'390.00. Il en résulte un déficit de CHF 4'960.00.

Le budget ne suscitant pas de questions, la présidente propose de l'approuver.

Le budget 2019 est adopté à l'unanimité.

Françoise Ruiz remercie la trésorière et la secrétaire de leur excellent travail.

Décision de l'Assemblée :

N°	Descriptif	Remarque-s
6.3	Le budget 2019 est adopté à l'unanimité	De suite

7. Election d'un nouveau membre au Comité et réélection statutaire du Comité

La présidente a le plaisir d'informer l'Assemblée de la candidature d'un nouveau membre au Comité.

En fin d'année passée, Bego Lema, a mentionné sa volonté de rejoindre le Comité afin d'y apporter sa contribution en faveur des personnes en situation de handicap. Maman de deux enfants, très sensible aux questions liées au handicap de par son vécu, elle a eu le coup de cœur pour l'Association lors de l'édition Jeux pour tous 2018.

Lors de sa séance du 4 mars 2019, l'ensemble du Comité a fait connaissance avec Madame Lema et a accueilli favorablement sa demande d'admission au sein du Comité. Elle se réjouit de pouvoir s'investir en faveur des personnes en situation de handicap et d'apporter sa pierre à l'édifice.

Comme le prévoit les statuts, l'Assemblée est compétente pour adopter un nouveau membre au Comité, aussi, la présidente propose de nommer Bego Lema en qualité membre du Comité.

Décision de l'Assemblée :

N°	Descriptif	Remarque-s
7.1	Bego Lema est nommée à l'unanimité en qualité de nouveau membre du Comité	De suite

La présidente la remercie de son engagement et se réjouit de la retrouver lors du prochain Comité. Elle ajoute qu'il est à présent temps de procéder aux réélections statutaires des membres du Comité.

Comme mentionné tout à l'heure, dans la situation actuelle la présidente ne peut garantir d'être en mesure d'accepter la présidence pour les deux prochaines années. Elle accepte toutefois de reconduire son mandat sous réserve de pouvoir démissionner pour les raisons énumérées plus tôt. Les membres du Comité sont également élus pour deux années à l'unanimité par l'Assemblée.

Décisions de l'Assemblée :

N°	Descriptif	Remarque-s
7.2	L'Assemblée nomme à l'unanimité Françoise Ruiz en qualité de présidente	2019 & 2020 y.c.

N°	Descriptif	Remarque-s
7.3	L'Assemblée nomme à l'unanimité les membres du Comité pour une période de deux ans : - Marie-France Barth, vice-présidente - Antonella Donadei, trésorière - Henri Dominé - Pascal Hubleur - Laure Koller - Bego Lema	2019 & 2020 y.c

8. Activités 2019 et sondages

En 2019, cinq cours week-ends sont programmés en faveur des membres de l'Association. Le premier se déroulera au chalet le Cazot, Les Giettes (Valais). Ce chalet, adapté aux personnes en situation de handicap, est situé en montagne. Les participants du Foyer auront l'opportunité de pouvoir prendre un bol d'air frais tout en pouvant effectuer de multiples activités ludiques à proximité.

Ensuite, trois week-ends sont programmés en septembre : le premier début septembre en montagne au chalet le Petit-Poucet à Villars, ce camp sera en faveur de personnes en situation de handicap léger à moyen, accompagnées par les éducatrices de PINOS. Le 2^e cours vacances "week-end famille et personne en situation de handicap seule" se déroulera cette année à Charmey. Cet endroit, adapté aux handicaps légers à lourds, offre de belles perspectives de loisirs, tels que les bains thermaux, excursion en télécabine, etc. En parallèle, se déroulera le week-end au Camp à Vaumarcus en faveur de personnes en situation de handicap léger à lourd, accompagnées par les éducatrices et éducateurs du Foyer de Porrentruy. Le dernier cours week-end se déroulera en octobre au Fil du Doubs, en faveur des personnes atteintes de handicaps lourds accompagnées par les éducateurs et éducatrices du Foyer les Fontenattes.

Il est relevé par Monsieur Perriard que le public du Foyer devient de plus en plus âgé et qu'il serait opportun de trouver des endroits à proximité pour les années à venir. Joëlle Girardin relève qu'un week-end avait été proposé aux Franches-Montagnes, mais n'avait au final pas été retenu par la personne en charge des activités du Foyer de Porrentruy. Pour les prochaines années, des lieux à proximités seront proposés.

La présidente poursuit avec les sondages qui seront distribués lors de l'Assemblée. Ils se présentent en deux parties : une "Loisirs" et une "administrative".

Pour la partie "Loisirs", à l'occasion du 55^e anniversaire de l'Association, deux journées de loisirs seront offertes aux membres. En se basant sur le sondage qui avait été fait lors de l'Assemblée de 2016, les bains de Schönbuehl, le Papillorama à Kerzers, Aquatis à Lausanne et également des thés dansants sont proposés.

Pour les préparer au mieux ces activités, et afin de répondre aux besoins de chacun, il est demandé aux membres présents, de compléter ce sondage.

La deuxième thématique administrative concerne l'élaboration d'un guide sur les assurances sociales en langage simplifié.

La parole est donnée à Fabien Barelli qui est à l'origine de ce sondage. Il explique avoir débuté une formation PPA, consistant à aider les personnes en situation de handicap à être plus autonome. En parallèle, il désire élaborer un guide en langage simplifié sur les assurances

sociales à l'attention des personnes en situation de handicap et de leurs proches. Il demande à l'Assemblée de bien vouloir compléter le sondage afin de connaître les intérêts de chacun sur les thématiques à aborder dans ce guide, et de connaître si des personnes seraient intéressées par sa rédaction.

La présidente remercie Fabien Barelli de ses explications. Elle ajoute qu'en regard des réponses, chaque membre recevra les inscriptions pour les activités proposées en 2019 avec le bulletin "Autre regard 01-2019". Les personnes intéressées par l'élaboration de ce guide seront contactées.

9. Assemblée générale 2020

La présidente informe que la date du 20 mars 2020 est déjà pré-réservée.

10. Divers

A l'entrée se trouvent un classeur à disposition de l'Assemblée, contenant l'agenda 2019, les offres des cours, les comptes rendus et photos des activités 2018, les rapports des représentations. Des billets du cirque Starlight sont également à disposition des membres présents. Pour les personnes intéressées, l'invitation de Jean-François Deschamps à une journée d'information sur l'autisme est à disposition de l'Assemblée.

Plus personne ne désirant prendre la parole, la présidente remercie les membres et invités de leur attention et déclare l'Assemblée générale close. Elle invite tout le monde à poursuivre les discussions autour du verre de l'amitié et souhaite une bonne fin de soirée à tous.

Delémont, le 23 septembre 2019

La secrétaire
Joëlle Girardin

Annexes : Liste des personnes excusées